

COMMISSION TECHNIQUE NATIONALE

❖ **BULLETIN DE PARTICIPATION AUX STAGES ET EXAMENS** ❖

(à retourner à la FFESSM, 24 quai de Rive Neuve, 13284 Marseille Cedex 07)

2012

STAGES et EXAMENS DU MONITORAT FÉDÉRAL 2^{ème} DEGRÉ

<p>PHOTO D'IDENTITÉ (Obligatoire)</p> <p>Date arrivée du dossier à la CTR</p>
<p>Date arrivée FFESSM</p>

NOM :

Prénoms :

Date et lieu de naissance :

Adresse :

Téléphone :

Mél. :

Nom du Club d'appartenance :

N° AFFILIATION FFESSM :

N° de licence du Candidat :

Catégorie d'Assurance Individuelle complémentaire :

Nota : les tarifs indiqués sont entièrement à la charge du candidat et tiennent compte de la subvention attribuée par la Commission Technique Nationale.

BASE FÉDÉRALE DE NIOLON

- Stage Final du 13 au 18 mai 2012 inclus
 Examen du 20 au 25 mai 2012 inclus
 Stage Final du 9 au 14 septembre 2012 inclus
 Examen du 16 au 21 septembre 2012 inclus

Coût en internat: Stage et examen 550 €
 Examen seul 250 €
 Stage final seul 300 €

Faire un chèque libellé au nom de la F.F.E.S.S.M.

BASE FÉDÉRALE D'HENDAYE

- Stage Final du 8 au 13 juillet 2012 inclus
 Examen du 15 au 20 juillet 2012 inclus

Coût en internat: Stage et examen 550 €
 Examen seul 250 €
 Stage final seul 300 €

Faire un chèque libellé au nom de la F.F.E.S.S.M.

Le nombre de candidats par stage et/ou examen peut être éventuellement limité. En cas de nécessité, l'ordre de priorité sera établi en fonction des critères ci-dessous :

- 1) Candidats s'étant déjà présentés et dont le dossier a été repoussé à une session ultérieure par manque de place;
- 2) Candidats appartenant à un club dont l'effectif relatif en moniteurs titulaires d'un brevet de moniteur fédéral ou de B.E.E.S. 2° degré, est le plus faible des clubs demandeurs pour la session considérée;
- 3) Candidats désirant effectuer l'ensemble STAGE NATIONAL et EXAMEN ;
- 4) Ancienneté dans le diplôme A - de Moniteur Fédéral 1^o degré ;
B - de B.E.E.S. 1^{er} degré.

Les convocations aux stages et aux examens seront envoyées 1 mois avant le début de ceux-ci.

Lors de l'ouverture du stage ou de l'examen, les candidats devront justifier de leur identité.

Les originaux des pièces exigées dans les conditions de candidature sont susceptibles d'être demandés.

Les candidats devront apporter leur matériel individuel de plongée.

PIÈCES À JOINDRE :

1. Le formulaire dûment rempli,
2. La photocopie du brevet de MF1 de la FFESSM ou la photocopie du BEES1 (option plongée)
3. 1 Photo d'identité,
4. 2 enveloppes timbrées libellées au nom et adresse du candidat,
5. Le chèque libellé au nom de la .FFESSM
6. Photocopie du certificat médical (médecin fédéral) de non contre-indication à la pratique et à l'enseignement de la plongée, valable a minima jusqu'à la fin de l'examen.
7. Photocopie de la carte RIFAP ou de l'attestation provisoire du RIFA Plongée
Photocopie de l'attestation d'un stage initial effectué en 2010 (signée par le Directeur de stage ou par le Président de la CTR organisatrice de ce stage) ou photocopie de la page 6 du livret pédagogique (stage initial) validée en 2010 ou 2011.Ce livret doit être présenté en début de stage
8. final.
ou
Attestation personnelle, datée et signée, précisant la date et le lieu d'une participation complète à un examen MF2 2010.

TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA SYSTÉMATIQUEMENT REFUSÉ.

NOTA : Les candidats devront être en possession d'une assurance individuelle complémentaire catégorie Loisir 1 minimum. Les titulaires d'un contrat personnel couvrant à minima les mêmes risques doivent adresser la photocopie de celui-ci avec leur dossier.

- Les chèques seront débités 1 mois avant le début du stage ou de l'examen.
- Passé ce délai, aucun remboursement ne pourra être réclamé